

Email: contact@pons-menuiserie.com
www.pons-menuiserie.com

Facture n°P06497 - F02905

Ref : QUENNESSON

Le 05/06/2025

Tél : Repr. : RABAUD Roman
Mob : 06 72 55 32 20 Zone Liv. : A
Email : yoannmarcouly@gmail.com

Adresse de livraison

885 CHEMIN CANCALES
St CERNIN

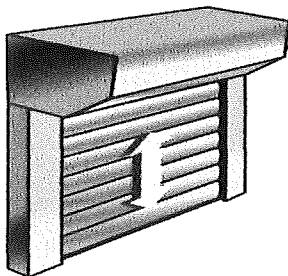
**EURL MARCOULY YOANN
LA GENEVRIERE
46240 SENIERGUES**

Vue intérieure
Schéma non contractuel

DESIGNATION

Qté	p.u. net	Total H.T.	TVA
-----	----------	------------	-----

1	492,10	492,10	20
---	--------	--------	----



Volet Roulant Rénovation Solaire Pan coupé - Lame ALU Pas de 39mm - Lames
100% ajourées
Hauteur 1205 Largeur 810 mm
 - Couleur Tablier : Marron 8014
 - Couleur Lame Finale : Marron 8014
 - Couleur Coffre : Marron 8014
 - Couleur Coulisses : Marron 8014
 - Manoeuvre électrique : MOTEUR RADIO SOMFY IO
 - Emetteur IO SMOOVE
 - Sortie cable : Non sorti
 - Taille du coffre : 150 mm
 - Type d'enroulement : EXTERIEUR
 - Type de coulisses : Petites lames sans aile
 - Perage des coulisses : En tableau
 - Type de pose : En tableau

Règlement	TVA				Totaux
Règlement : Chèque le 04/06/25	Code	HT	Taux	Montant	Total HT : 492,10 €
Pour effectuer un virement :	20	492,10	20,00	98,42	Total TVA : 98,42 €
IBAN : FR76 1780 7008 0585 5216 8393 991					Total TTC : 590,52 €
Code SWIFT : CCBPFRPPTLS					NET A PAYER : 590,52 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - Nos devis sont établis départ frais de port à la charge de l'acheteur, au tarif en vigueur au moment de la demande de prix. Un délai d'option d'un mois est accordé pendant lequel nous nous engageons à enregistrer la commande au prix indiqué. Passé ce délai nous nous réservons la possibilité d'actualiser nos devis. Les commandes passées à nos représentants ou les prix donnés par ceux-ci ne nous engagent qu'après notre confirmation.

2 - Un acompte de 30 % du devis devra être versé à la commande et nos factures sont payables à la livraison sauf conventions spéciales à la commande. Les échéances fixées dans nos confirmations de vente ou nos factures sont de rigueur. En cas de retard de paiement nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours sans préjudice de tout autre recours.

3 - Sauf conditions spéciales et écrites toute commande emporte de plein droit, de la part de l'acheteur, son adhésion à nos conditions générales de vente nonobstant toutes stipulations contraires figurant à ses propres conditions générales d'achat.

4 - Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit intérêts à au moins 1,5 fois le taux d'intérêts légal (loi du 31-12-1992).

5 - En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, nous nous réservons le droit d'augmenter son montant de 10 % avec minimum de 39 euros sans préjudice des intérêts de retard prévus à l'article 4.

6 - Lorsque le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle d'une commande, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du marché.

7 - Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix. Les risques sont à la charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente.

8 - Les délais précisés dans nos confirmations sont donnés à titre indicatif et tout retard pour quelque cause que ce soit ne peut donner lieu à annulation de la commande, ni à aucune demande de dommage et intérêts de la part de l'acheteur.

9 - Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire même livrées franco et sont agréées départ de nos ateliers.

10 - Nos articles devront être stockés et posés suivant les règles de l'art, ils devront être constamment à l'abri des intempéries avant protection par une couche d'impression efficace.

11 - Le non-respect de l'une quelconque de ces règles nous dégage de toute responsabilité et exclut automatiquement tout recours en garantie.

12 - Toutes réclamations concernant les marchandises fabriquées ou distribuées par nous ne seront admises que si elles ont été formulées dans les huit jours qui suivent la livraison. S'il y a contestation sur la qualité des marchandises livrées, notre responsabilité s'arrête au remplacement ou remboursement des marchandises reconnues par nous défectueuses et ne peut en aucun cas aller au-delà.

13 - En cas de contestation le Tribunal de commerce de Cahors est seul compétent et toute affaire traitée avec nous implique la complète acceptation des conditions ci-dessus.